

## Compte-rendu de l'AG du CAF de Dole Le 21 octobre 2022

Nombre de présence : 29 adhérents sont présents + le Président et le trésorier.  
Mme Marchand conseillère municipale aux sports, M. Cuinet conseiller municipal à la vie associative et un journaliste du Progrès sont également présents.

L'AG débute à 19H15

Remerciements du Président à la mairie pour son aide : la salle, le verre de l'amitié, le local, les bus.

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 19 novembre 2021 :

Adoption à l'unanimité.

- Évolution du nombre d'adhérents par Blandine :

Retour aux chiffres de 2012. Boum en 2013 grâce au club aventure.

- Évolution du club aventure :

Depuis 10 ans double principe de fonctionnement avec séance d'escalade hebdomadaire en extérieur et à l'intérieur et sortie mensuelle de découverte de la nature et de la montagne. Un camp d'été proposé en juillet. Beaucoup de demandes pour l'escalade mais avec des enfants de moins de 12 ans. Et nécessité de découverte de la nature car on n'est pas un club d'escalade et le but est d'amener les jeunes à l'autonomie et ne pas faire de l'initiation sur toute l'année. Cette année que 5 inscrits alors qu'il en faut 10. Donc arrêt de cette école pour manque de jeunes pour cette année.

- Rapport d'activités 2022 par Éric :

Activités les plus pratiquées ski de rando et escalade. Pas mal de randonnées pédestres. Alpinisme aussi. Moyenne de personnes par sortie est assez équilibrée. Nombre de sorties est revenu à la normale : une centaine de jours. Sorties de ski de rando annulées au printemps à cause du temps.

- Rapport financier par Claude :

Cotisations il y a une part club et une part fédération.

Subvention nationale pour le club aventure et le club escalade

8572 euros de produits ; 6420 euros charges, excédent 2152 euros. Pas de déficit

Question de la mairie sur la cotisation. Le Président explique que cela ouvre à toutes les activités du club et des autres CAF, réduction dans les refuges CAF. L'encadrement est bénévole donc peu de charge.

Vote : adoption à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2023 : subvention Dole 230€ et Départemental 200€

5562 produits. 5017 charges part matériel (révision des ARVA et matériel escalade avec subvention conseil régional à 50%). Formation des initiateurs  
Vote : adoption à l'unanimité.

- Rapport moral 2022 Président :

Élu en 2018 situation financière déficitaire, trésorerie faible. Aujourd'hui le budget est équilibré car en 2020 et 2021 on a encaissé les cotisations sans avoir de charges, une demande de remboursement à laquelle on n'a pas répondu. Le Président a cherché à augmenter les ressources notamment auprès de la mairie (défaut de demande l'année dernière). Subvention du Conseil Départemental cette année des conseillers M. Champagnet et M. Gagnoux. Deuxième axe : diminuer les dépenses. Utilisation de la salle d'escalade du lycée Nodier 10 euros de l'heure au lieu de 25€ au collège Mont Roland. Budget plus à l'équilibre ce qui permet notamment de proposer des formations. Bilan négatif : fin du club aventure. 4 années d'investissement, quelle idée de faire Président ! Motivation : emmener les gens en montagne, le CAF lui a beaucoup apporté notamment l'autonomie en montagne. Transmission doit être faite. Petit club c'est aussi une histoire amicale entre les membres. Le Président a été beaucoup aidé par les membres du comité et par les bonnes volontés.

- Élection au comité : Loïc Faivre renouvelé, Eric renouvelé, Michel renouvelé, Françoise et Blandine renouvelées. Pierre Géhin démissionnaire.
- Proposition d'augmenter le forfait kilométrique de 6 à 7 cts : vote à l'unanimité.
- Question d'Yves : y a-t-il d'autres personnes intéressées par le comité ? Marie-Paule Buthod-Garçon élue.
- Mme Marchand prend la parole :

Merci pour l'invitation, grand plaisir de faire connaissance avec le Président, pas de subvention pendant 2 ans à cause d'oubli de dossier. Subvention accordée par l'office municipal des sports. Critères : le club participe-t-il au dynamisme sportif de la ville ? Non mais club loisirs donc 230 euros l'année prochaine. A demandé au Conseil Départemental de nous aider, il a accepté. Prix des licences : en moyenne 200 euros dans les clubs dolois. Donc les licenciés CAF sont privilégiés si l'on peut dire. 10 jours de prêt de bus 2<sup>e</sup> club sportif qui utilise le plus les bus de la ville.

L'assemblée générale se conclut par une séquence vidéo qui permet de voir les différentes activités pratiquées l'année passée.

La séance est levée à 20h20. Les membres échangent de manière conviviale autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie et le club dans le hall de la mairie.